

Inauguration de la fin des travaux de la Maison Communale

Discours de Daniel Senesael, Député-Bourgmestre

Leers-Nord, le 25 mai 2018

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Le Collège communal et moi-même sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour cette inauguration de la fin des travaux de votre Maison communale.

Pour chaque ville, chaque entité, la maison communale se révèle comme un repère qui accompagne chacun tout au long de la vie. Un peu comme une horloge nous rappelle le cours inexorable du temps, la maison communale se trouve toujours et irrémédiablement sur le chemin de nos existences. C'est en effet ici que chacun vient accomplir les formalités essentielles de la vie courante. En tant qu'enfant, on y accompagne ses parents, puis plus tard on vient chercher sa première carte d'identité, ensuite son permis de conduire, puis on s'y marie, on vient y chercher son permis d'urbanisme, y déclarer son premier enfant. Bref, la Maison communale reste indissolublement liée à nos vies. Elle est une maison où l'on vient sans cesse et où, comme citoyen, l'on doit se sentir bien, un peu chez soi.

C'est dans cette optique, afin d'améliorer encore et toujours l'accueil du citoyen, que nous avons pris la décision de remplacer l'ancienne verrière installée à l'aube des années nonante, devenue trop vétuste, démodée et qui connaissait quelques soucis d'étanchéité. Pour ce faire, nous avons opté pour une structure en ossature bois avec l'aménagement d'une entrée beaucoup plus moderne et contemporaine apportant davantage d'espace, de luminosité et de convivialité.

Nous avons par ailleurs profité de l'occasion pour travailler à la mise aux normes PMR avec la volonté d'apporter une réponse adaptée aux besoins des personnes à mobilité réduite. C'est ainsi que nous avons doté l'entrée d'un tourniquet qui, en plus de faciliter l'accès aux personnes en chaise roulante, a l'avantage non négligeable de permettre une isolation thermique nettement plus performante. Au-delà de l'entrée, nous avons également fait procéder à l'installation d'un ascenseur qui, là encore, permettra un accès facilité aux services situés à l'étage pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin, dans le cadre de ces travaux, nous avons procédé à l'aménagement d'une nouvelle salle de réunion à l'étage qui, à n'en pas douter, ravira la future directrice générale et le prochain collège communal qui sera désigné au lendemain des élections d'octobre prochain.

Parallèlement à ces travaux de rénovation et d'amélioration devenus plus que nécessaires, et toujours dans cette optique de perfectionner le service au public, il a été procédé à

l'agrandissement du parking communal. C'est ainsi que 10 nouvelles places réservées au personnel ont été aménagées à l'arrière du bâtiment, laissant de la sorte l'opportunité aux citoyens de se stationner au plus près de la Maison communale.

Chers amis,

Pour mener à bien des projets tels que celui pour lequel nous sommes réunis aujourd'hui, il faut évidemment pouvoir s'en donner les moyens. Des moyens financiers certes, qui s'élèvent ici à près de 115.000 € financés sur fonds propres, mais aussi et surtout des moyens humains. Je tiens ainsi à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué de près ou de loin à la concrétisation de ces travaux. Tout d'abord Alexandre Deconinck, notre chef du service urbanisme qui s'est ingénié à imaginer, penser et concevoir les plans de ce projet. Je pense que vous associerez vos félicitations aux miennes pour la qualité architecturale de son travail. Ensuite, l'ensemble des entreprises qui ont participé à la bonne réalisation des travaux à savoir, Van Overtveldt pour l'ossature bois, la pose des châssis et parquets, Tormax pour le tourniquet et Köne pour l'ascenseur. Je tiens également à les féliciter pour la qualité du résultat obtenu.

Je n'oublie évidemment pas de remercier les membres de la main d'œuvre communale qui, sous la houlette de l'Echevin des Travaux Christian Leclercq, du Chef du service travaux Julien Demarque et sous la surveillance de Didier Alluin et David Bruneau se sont chargés avec beaucoup de professionnalisme des travaux d'électricité, de plomberie et de peinture ainsi que des aménagements du parking. Je dois bien avouer ma fierté et ma reconnaissance pour ce travail accompli par nos services qui démontre, s'il le fallait, la qualité de notre personnel communal.

Je souhaite enfin remercier ici les agents communaux qui durant ces 8 mois de travaux ont eu à subir le bruit des disquuses, des marteaux, des alarmes ou encore les coupures de courant ou de connexion internet mais qui, eux aussi, avec beaucoup de professionnalisme, n'ont jamais failli, malgré les circonstances, à leur mission de service public.

Merci de votre patience dont les fruits sont aujourd'hui bien récompensés et le seront davantage encore avec le traditionnel verre de la convivialité qui vous sera proposé dans quelques instants.

Mais avant cela, un dernier remerciement à Caroline Panigas, en charge des cours de l'atelier pour adultes de l'école des Arts à Saint-Léger qui nous fait le plaisir d'exposer avec deux de ses élèves, à savoir Marie-Christine Hollaert et Bernard Vandooren, quarante-quatre œuvres qui embelliront davantage encore les locaux de notre administration durant les trois prochaines semaines. L'occasion pour moi de la remercier chaleureusement pour son investissement appréciable et apprécié au service de la vie locale. Merci de votre attention et à votre bonne santé !